



## Conditions de promotion Goodyear Promo d'hiver

Ces conditions s'appliquent à la promotion «Promotion d'hiver Goodyear», ci-après dénommée «promotion», organisée par Goodyear Belgium NV, située à 5 Prins Boudewijnlaan 2550 Kontich, Belgique, ci-après dénommée «Goodyear».

### Article 1 Généralités

1. La promotion est valable du **01/10/2021** jusqu'au **30/11/2021** dans toutes les succursales participantes, à l'exception des **succursales GDRP**, où la promotion s'applique jusqu'au 31/12/2021. Pour une vue d'ensemble des succursales GDRP, voir l'article 1. 2.
2. Les factures peuvent être enregistrées jusqu'à 14 jours après la fin de la promotion.
3. La valeur du bon Golden Moments dépend de la taille des pneus:

Taille	Montant
≤ 16"	€ 20
17-18"	€ 60
≥ 19"	€ 100

4. Cette action ne peut pas être utilisée en combinaison avec une autre promotion Goodyear/Dunlop.
5. La promotion n'est valable que lors de l'achat de 4 pneus Goodyear/ Dunlop adaptés aux voitures particulières, SUV / 4x4 ou camions légers (jusqu'à 3,5 tonnes).
6. Cette promotion n'est valable que dans un point de vente qui ne vend pas seulement des pneus en ligne, les détaillants purement en ligne (qui n'ont pas de point de vente physique) ne participent pas à la promotion.
7. Un consommateur qui souhaite participer à la promotion doit enregistrer la facture sur le site Web [www.goodyearwinterpromo.be](http://www.goodyearwinterpromo.be)
8. Chaque individu ne peut participer valablement qu'une seule fois avec des données personnelles uniques, seulement 1 facture avec un maximum de 4 pneus peut être téléchargée par consommateur.
9. Cette promotion s'applique uniquement aux achats effectués aux Pays-Bas et aux personnes résidant en Belgique et au Luxembourg.
10. La promotion n'est valable que pour les clients privés.
11. La promotion n'est pas valable pour les entreprises, les organisations et les instituts.

12. La promotion n'est pas non plus valable pour la location de voitures ou de voitures de société.

### **Article 1.2 Membres GDRP**

<u>Name</u>	<u>City</u>
Autobanden Snoeck & Zonen	Oudenaarde
Coppens Autobanden	Aalst
Vitex bandencentrale	Sint-Kruis (Brugge)
Wara Bandencentrale	Genk
Bandencenter STT BVBA	Heestert
Banden Delveau	Kuringen
ABC Banden BVBA	Aalter
TC Tires BVBA	Harelbeke
Alpha Pneus (Centrale Piron)	Péruwelz
Auto Exclusive sprl	Heppignies
Banden De Bruyn	Oevel
Banden Michel	Hever
Banden Pneus Louies	Groot-Bijgaarden
Banden Pneus Louies	Machelen
Banden Pneus Louies	Sint-Pieters-Leeuw
Bandencentrale Lybeer	Moorslede
Bandencenter Henk	Veldegem
Cargo Pneus	Fontaine l'évêque
Carli Sabatino	Mettet
Centrale Piron	La Louviere (Haine ST.-Paul)
Dépannage Gatez	Falmagne
Noyelle Pneus	Fléron
Pneus Etienne	Nandrin
Premio De Vuyst	Ternat
QTS - Quality Tyre Service	Bredene
Vulco Pneus	SAINT-SERVAIS
CMC	ASSE

## **Article 2 Données**

1. En participant à la promotion, le consommateur autorise Goodyear Belgium NV à conserver ses données dans le cadre de la gestion de la clientèle. En vertu de la législation applicable en matière de protection des données personnelles, le consommateur peut, à tout moment et sans frais, demander la rectification ou la suppression de données personnelles à l'adresse suivante : Goodyear Dunlop Tires Belgium N.V. Prins Boudewijnlaan 5a, 2550 Kontich, Belgique.
2. En participant à cette promotion, les participants déclarent d'avoir pris connaissance de ce règlement et d'être d'accord avec le contenu de ces conditions.
3. Organisateur de la promotion :  
Goodyear Belgium NV  
Prins Boudewijnlaan 5a  
2550 Kontich  
Belgique

## **Article 3 Désignation des gagnants**

1. Après la fin de la promotion, les participants seront sélectionnés parmi les enregistrements pour gagner une GoPro sur la base d'une question de départage.
2. Seulement les participants résidant en Belgique ou au Luxembourg sont éligibles au concours.
3. Un seul prix par personne résidant à la même adresse sera attribué.
4. Ces gagnants seront contactés par e-mail une fois la promotion sera terminée.
5. Aucune correspondance ne peut être échangée concernant le résultat du concours.

## **Article 4 Prix**

1. Tous les prix sont personnels et ne peuvent être échangés contre de l'argent. En cas de refus ou pour toute autre raison de ne pas attribuer un prix, celui-ci devient de nouveau propriété de Goodyear.
2. Si la taxe de jeu doit être payée sur les prix attribués, Goodyear paiera cette taxe.
3. Si un prix n'est pas dépensé par un gagnant dans les 18 mois suivant la fin de la promotion, sans faute de la part de Goodyear, ce gagnant perd ses droits à ce prix et le prix reste la propriété de Goodyear.

## **Article 5 Responsabilité et indemnisation**

1. Vous reconnaissez que la participation à la promotion est entièrement à vos propres risques.
2. Vous garantissez que votre soumission n'enfreint aucun droit (propriété intellectuelle) de tiers et n'est par ailleurs pas illégale et indemnise Goodyear contre toute réclamation de tiers à cet égard.
3. Goodyear n'est pas responsable de tout dommage, direct et / ou indirect, lié de toute autre manière à la compétition, y compris - mais sans s'y limiter:
  - a. les prix payés par elle;
  - b. changer, interrompre ou terminer le concours et / ou changer les prix;
  - c. l'utilisation illégale de nos systèmes par un tiers.

## **Article 6 Droits d'auteur et participation**

1. Si vous êtes gagnant d'un prix, vous autorisez par la présente Goodyear à utiliser votre nom et / ou le matériel visuel sur lequel vous êtes représenté (par exemple, lors de la cérémonie de remise des prix) pour toute communication liée à cette promotion.
2. Vous accordez par la présente à Goodyear le droit perpétuel d'utiliser votre inscription, sous forme modifiée ou non. Goodyear n'est pas obligée d'indiquer votre nom si les photos sont utilisées aux fins commerciales.
3. Si les participants téléchargent des soumissions, ces soumissions deviennent la propriété de Goodyear. Goodyear se réserve le droit, à sa seule discrétion, de raccourcir, modifier ou supprimer cette entrée, sans vous en informer (à l'avance).

## **Article 7 Droits Goodyear**

1. Goodyear Dunlop se réserve le droit de mettre fin à la participation à l'action à tout moment si la personne agit d'une manière contraire aux présentes conditions générales ou à toute disposition légale applicable, sans en informer préalablement la personne, sans donner de raison, à sa seule discrétion et sans que Goodyear Dunlop en soit tenu responsable.
2. Goodyear Dunlop se réserve également le droit de résilier, suspendre et/ou modifier l'action, à sa seule discrétion et sans préavis, si les circonstances l'exigent.
3. Goodyear Dunlop ne peut pas filtrer toutes les soumissions à l'avance. Si un tiers invoque l'illégalité de votre soumission, Goodyear Dunlop se réserve le droit de transmettre votre nom et adresse à cette tierce partie, s'ils sont disponibles.